

Cours 3

Le nom ; le GN minimal et le GN étendu (expansé)

I. Le nom : quelques propriétés

Sémantisme

Traditionnellement, le nom est défini comme une partie du discours désignant (i) des êtres (*garçon, caniche*) et (ii) des choses (*arbre, marteau*). Pourtant, le nom n'est pas limité à ces deux catégories sémantiques. Il peut également désigner (entre autres) :

- Des propriétés (ou qualités) – *beauté, gentillesse, générosité, avarice, méchanceté, patience, bonté, prudence...*

- Des états (propriétés « transitoires ») – *colère, fureur, dépression, tristesse...*

(1) *Pierre était dans une profonde tristesse / il fut envahi par une grande tristesse*

(2) *Il y a en lui une grande générosité / ?? Il fut envahi par une grande méchanceté*

(3) *Elle est d'une grande beauté / d'une grande méchanceté / d'une patience angélique*

(4) **Elle est d'une grande tristesse / colère / dépression...*

- Des procès – *lecture, bombardement*

- Des quantités – *multitude, dizaine*

- Des ensembles (noms collectifs) : *foule, peuple, bouquet*

Du coup, le nom peut entretenir des liens avec d'autres parties du discours : les verbes (actions) et les adjectifs (états, qualités).

Les noms, malgré leur hétérogénéité sémantique, renvoient à des concepts considérés comme des objets de pensée **plus ou moins autonomes**. Par exemple les noms d'états (comme *tristesse*) peuvent être employés sans aucun support (*une tristesse pathologique, contagieuse*), à la différence des adjectifs correspondants (*J'ai rencontré un *(garçon) triste*).

Morphologie

Dans la plupart des cas, le nom est pourvu d'un genre inhérent et arbitraire (**genre grammatical**) [*une table, *un table*] et varie en nombre.

MAIS dans le cas des êtres animés, le genre traduit l'opposition de sexe (c'est ce qu'on appelle le **genre naturel**) : *fille/garçon* (opposition lexicale), *un/une enfant, élève, concierge* (noms épiciens), *cousin/cousine, lion/lionne, maître/maîtresse, vendeur/vendeuse, un guépard mâle / femelle*.

Au niveau du nombre, il y a des noms toujours au pluriel qu'on appelle « plurale tantum » : *les fiançailles, les ténèbres, les obsèques, les gens...*

Le nom donne ses marques de nombre et de genre au déterminant et à l'adjectif dans le cadre du SN. Par ailleurs, le verbe s'accorde avec le SN sujet.

Distinction noms communs / noms propres

Les noms communs s'appliquent généralement à des classes d'éléments. Ils ont un sens lexical (*cerveau, blancheur, mur, essuie-glaces, combat, crainte, humour*). Le nom « cheval » est *commun*

à tous les individus de l'espèce *cheval*. Les noms propres sont dépourvus de sens lexical et sont associés à des objets particuliers (personnes – *Pierre*, monuments – *la tour Eiffel*, lieux – *Paris, les Alpes*). Ils s'écrivent avec une majuscule et le plus souvent n'ont pas de déterminant (ou se construisent avec un déterminant contraint – *le Rhin, les Vosges*).

Sous-catégorisation des noms communs

1) Noms **comptables** (segments discontinus, qu'on peut dénombrer) / **massifs** (substances continues, homogènes) – *une, deux, trois, plusieurs* chaises / *du* beurre, *de* l'eau, *un peu de* beurre...)

Un kilo de beurre / Un poulet de deux kilos

2) noms **animés/non animés** :

- *De **qui** tu parles ? - Du voisin ; De **quoi** tu parles ? - Des élections.*

- *J'ai parlé à Jeanne, Je **lui** ai parlé ; Il est allé à la réunion, Il **y** est allé.*

- *J'ai parlé de Jeanne, J'ai parlé **d'elle**, On a discuté de ton projet, On **en** a discuté.*

- *C'est la fille avec **qui** je suis allé à la réunion, C'est le marteau avec **lequel**/*qui j'ai enfoncé le clou.*

- *Je ne vois **personne** / Je ne vois **rien**.*

Les formes renforcées des pronoms interrogatifs interrogent sur des référents humains ou non-humains en fonction de la forme :

<référent humain>

***QUI** est-ce **QUI** frappe à la porte ? (sujet)*

***QUI** est-ce **QUE** tu bats ? (objet)*

<référent inanimé>

***QU'**est-ce **QUI** provoque la calvitie ? (sujet)*

***QU'**est-ce **QUE** tu fais ? (objet)*

Certaines formes du système pronominal (parmi les interrogatifs, personnels, relatifs, indéfinis) reflètent donc cette distinction (animé/inanimé ou mieux : humain/non humain) qui est donc pertinente pour la syntaxe.

3) noms **concrets/abstrait** : concret - tout ce qui peut être perçu par les sens et qui a une existence propre (*chaise, table, nuage, fumée*) ; abstrait (noms le plus souvent dérivés d'adjectifs ou de verbes) – celui qui désigne une propriété ou une qualité séparée (isolée) par notre esprit du sujet auquel elle est unie, et considérée comme existant indépendamment de ce sujet : *patience, bombardement* – ce sont des êtres de raison (dérivés respectivement de *patient* et de *bombarder* - *Un maître patient ; bombarder une ville*). L'idée adjectivale ou verbale reste dans le sens de ce genre de noms ce qui se traduit entre autres par des similitudes de structure avec l'adjectif ou le verbe respectif (par ex : *La ville a été bombardée **par l'aviation ennemie** – Le bombardement de la ville **par l'aviation ennemie** a causé beaucoup de victimes* – dans les deux cas, on a un complément d'agent et on sait que celui-ci est exclusivement verbal ; de plus, le nom *bombardement* a un complément en *de* qui correspond au COD du verbe dont dérive le nom ; autre exemple : *Marie est belle / La beauté de Marie*).

4) **autonomes** (qui ne dépendent pas d'autre chose pour exister – *chaise, table, chien...*) / **dépendants** appelés également **relationnels** (qui se construisent normalement avec un complément : la mère *de Paul*, le fils *de Jeanne*, la dent *de la scie*, la tête *d'un homme*, la destruction *de la ville*, etc.). On les appelle également noms **catégorématiques** (les autonomes) et **syncatégorématiques** (les dépendants)

II. SN minimal, SN étendu

1. Généralités

Le nom (commun) est régulièrement précédé d'un déterminant (*le, un, mon, chaque...*) et peut être accompagné de modificateurs (adjectifs, groupes prépositionnels, subordinées relatives...). **Il constitue le noyau du groupe nominal (GN)** lequel peut avoir différentes fonctions au sein de la phrase, dont les principales sont :

- Sujet : *Ce médicament t'aidera.*
- COD : *Ne prends pas ce médicament.*
- Attribut du sujet : *Paul est le directeur de l'usine.*
- Expansion détachée d'un autre GN : *Ce livre, un véritable chef d'œuvre, est incontournable.*
- Complément circonstanciel : *Chaque soir, les groupes se retrouvent dans l'amphithéâtre.*

2. GN minimal vs GN étendu

- Le **GN minimal** est constitué d'un déterminant et d'un nom : *le ciel, une route, les étudiants, chaque lundi, plusieurs personnes, certains peuples, du beurre, de la farine...* ; le déterminant permet d'actualiser un nom commun, c'est-à-dire de le doter de référence.
- Le GN minimal peut s'enrichir de divers éléments pour former un **groupe nominal étendu**. Parmi ces éléments, qualifiants ou identifiants¹, on peut citer :

- l'**adjectif épithète**, anté- ou post-posé : *le gentil garçon ; une table ronde*
- **les groupes prépositionnels compléments du nom** (préposition + GN ou N) : *le livre de Pierre, la forêt de chênes, la voiture de mon père, un médicament contre la toux/pour l'estomac, un verre à pied...*

Rem : les GP peuvent s'emboîter (virtuellement à l'infini) les uns dans les autres (=récursivité) :

Le pare-brise [de la voiture [du frère [du gardien [de l'usine]]]]

Rem : certains GP ne sont pas des CdN à proprement parler, mais des « appositions » qui dénotent des espèces de ce que dénote le substantif-tête (rapport hyperonyme-hyponyme) : *la ville de Paris, le mois de février*. Dans ces cas, normalement le N1 peut être supprimé sans perte d'information : *J'aime la ville de Paris = J'aime Paris* vs *La mairie de Paris est située derrière une église ≠ Paris est situé derrière une église.*

- **les propositions subordinées relatives** : *J'aime [les histoires que vous racontez]_{GN} ; [La ville où il est né]_{GN} n'existe plus.*

¹ Le rapport est identifiant dans *On a volé la voiture présidentielle* (si on supprime l'adjectif, on ne saura pas de quelle voiture il s'agit exactement) et purement qualifiant (descriptif) dans *Il a rendu visite à son vieux père* (la suppression de l'adjectif ne modifie pas la valeur référentielle du GN « son père »).

- plus rarement, **les propositions subordonnées complétives**, qui ne fonctionnent qu'avec un nombre restreint de noms « abstraits », dérivés, pour la plupart, de verbes et d'adjectifs (*la conviction/la volonté/l'espoir/la certitude/la possibilité...* [que + P]. En voici quelques exemples :

J'ai retrouvé [l'**espoir** *que tout va s'arranger*]_{GN} (j'espère que...)

J'éprouve [le **désir** *que tous mes amis soient heureux*]_{GN}. (je désire que...)

Il faut garder [la **certitude** *que l'unité est supérieure à la division*]_{GN}. (je suis sûr que...)

Rem : Quelques N non apparentés à un verbe ou à un adjectif se prêtent aussi à ce type de construction :

Je ne condamne pas [le **fait** *qu'il ait cherché à sauver sa vie*]_{GN}.

Il s'enchantait de [l'**idée** *qu'il était l'arbitre de la France*]_{GN}. (*Chateaubriand*)

Je défendrai [l'**hypothèse** *que la notion de qualité joue un rôle important dans la conception de relation partie-tout*]_{GN}.

Normalement, les complétives de ce type se pronominalisent comme des GP en « de » : *j'en ai retrouvé l'espoir, j'en éprouve le désir...* mais **j'en condamne le fait* (*le fait que* se comporte donc une locution conjonctive)

! ATTENTION ! Ne pas confondre :

J'ai eu du mal à retrouver l'espoir [que j'avais perdu]_{REL} / [que ma vie ira mieux]_{COMPL}

Que ma vie ira mieux EST l'espoir (que j'ai du mal à retrouver) / **Que j'avais perdu* EST l'espoir (que j'ai du mal à retrouver) ; différence entre rapport d'identité (compl.) et modification (rel., comme les adjectifs)

• Ordre des différentes expansions du N dans le GN :

Normalement, les séquences de modificateurs hétérogènes postposés au nom suivent l'ordre suivant :
Adjectif épithète + groupe prépositionnel + subordonnée relative

La voiture grise de mon oncle que tu as conduite sera bientôt vendue,

sauf quand le complexe N+GP est un « nom composé » :

J'ai acheté des [pommes de terre]_{NC} pourries / *des pommes pourries de terre

Par ailleurs, dans la poésie l'ordre des constituants peut ne pas être respecté pour des raisons formelles (respecter les rimes par exemple) :

Creux en profonde coupe, un vaste diamant,

*Lui porta **du nectar** le breuvage écumant.*

(André Chénier : La Jeune Poésie)

Après reconstruction de l'ordre « canonique » des constituants, on obtient *Lui porta le breuvage écumant **du nectar**.*

- Un GN déjà constitué peut recevoir des modificateurs détachés (comme les épithètes détachées et les relatives explicatives) : Les pêcheurs, (*qui étaient*) *attentifs*, étaient assis au bord de l'eau. Ces modificateurs permettent de donner des informations accessoires (explicatives) sur un référent (le GN) qui est déjà suffisamment identifié. **Ils ne modifient donc pas un N, mais un GN.**

ANNEXE : « complément du nom » (*La grammaire d'aujourd'hui*, 1986, Flammarion)

nom (complément de)

Tout comme il existe des compléments de verbe, la fonction qu'ils assument étant définie par rapport à un verbe, il existe des compléments dont la fonction se définit par rapport à un nom. Pour la grammaire traditionnelle, ces compléments sont, eux-mêmes, des noms introduits par une préposition.

En premier lieu, cette analogie, tout au plus suggestive à un niveau très général, dissimule en fait quelques propriétés essentielles qui ne sont accessibles que si l'on prend en compte l'économie de la phrase dans son ensemble. En effet, la plupart des compléments du verbe sont caractérisés par le fait que ce sont des constituants obligatoires du syntagme verbal; leur effacement ne peut que porter atteinte à la grammaticalité de la phrase : **il rencontre*, **il prend*, **il va*. En revanche, les compléments du nom sont des constituants du groupe nominal et leur présence est facultative — tout au moins pour ce qui concerne la grammaticalité : *le chat (de la voisine) miaule*; *j'ai acheté un livre (de grammaire)*. En second lieu, il y a quelque arbitraire à faire du nom le représentant privilégié de cette fonction (il est d'ailleurs plus juste de parler d'un syntagme prépositionnel) : quelques manipulations de substitution montrent, en effet, que l'adjectif épithète et la proposition relative sont susceptibles d'occuper la même place et de jouer un rôle équivalent : *le chat de la voisine / le chat noir / le chat qui rôde dans l'immeuble*. C'est pourquoi certains grammairiens l'appellent *épithète prépositionnelle* afin de marquer son affinité avec l'adjectif épithète et la relative à valeur d'épithète (les grammairiens à visée formelle parlent, dans tous ces cas, de *modificateurs*).

1. Interprétation sémantique

Cette équivalence structurelle peut même, dans certains cas, conduire à une véritable synonymie : *la voiture présidentielle / du président / qui est celle du président*. En fait, ces trois types de constituants fonctionnent, sur le plan sémantique, comme des réducteurs d'extension, c'est-à-dire qu'ils sélectionnent un sous-ensemble de l'ensemble des entités auxquelles réfère le nom principal du SN : dans *la porte de la rue*, le SP (syntagme prépositionnel) *de la rue* isole un singleton et permet d'exclure toutes les autres portes qui appartiennent à l'univers de discours. À noter que cette propriété peut être récursive, un SP peut dépendre d'un autre SP qui, lui-même, dépend d'un SN : *le destin du héros de ce roman*; mais la dépendance peut s'instaurer à divers niveaux, d'où l'existence d'ambiguïtés : *un stylo à plume en or* peut s'analyser en : (*un stylo (à plume en or)*) ou en (*un stylo à plume (en or)*). En cas de coordination, la relation équivaut à la réunion de deux ensembles : *les enfants du voisin et du concierge*; lorsque le SP est coordonné avec un adjectif épithète, il peut s'agir d'une intersection : *les chats noirs (et) à poils longs*.

Si la réduction d'extension constitue la propriété essentielle de ces

compléments, rien n'interdit de recourir à l'analyse des notions sémantiques mises en jeu. Il faut toutefois mettre à part les relations *sujet* et *objet* que l'on rencontre dans les exemples célèbres du type *la crainte des ennemis : les ennemis craignent (quelqu'un) / (quelqu'un) craint les ennemis*, dans la mesure où ces structures résultent d'une transformation de nominalisation* : *craindre* → *la crainte*, *aimer* → *l'amour*, *critiquer* → *la critique*, etc., avec effacement d'un constituant.

Pour la majorité des cas, les grammaires traditionnelles recourent à l'éventail notionnel qui caractérise les compléments circonstanciels : lieu : *un tour en ville*; provenance, origine : *une lettre d'Amérique*; temps : *un cours d'une heure*; manière : *un arbre en espalier*; moyen : *un moteur à essence*; but : *un couteau à dessert*; cause : *un sourire de contentement*, etc. On ajoute aussi la matière : *un bureau en métal* et l'appartenance : *la maison de mon père*. De manière générale, les prépositions* utilisées (surtout *à* et *de*) ne jouent pas de rôle sémantique spécifique; seule la mise en relation des noms est pertinente, à quoi peuvent se mêler divers savoirs d'ordre extralinguistique : une *culotte de cheval* sert à monter à cheval mais ce n'est pas le cas d'une *culotte de daim*, faite avec la peau du daim (on note toutefois des cas particuliers du genre *une cuillère à soupe*, *une cuillère de soupe*); *en*, *pour*, *avec* (moins fréquents) ont des emplois plus spécialisés (matière, but, destination, accompagnement, etc.).

2. Absence de préposition

La langue parlée use très librement de syntagmes nominaux construits à l'aide de deux noms juxtaposés : *sac plastique*, *stylo feutre*, *placard débarras*, *balcon terrasse*, etc. Ce procédé est à l'origine des noms composés, associés ou non par le trait d'union (l'usage reste hésitant dans de nombreux cas) : *jupe culotte*, *micro-cravate*, *café-concert*, *porte-fenêtre*, *photo-robot*, etc. Les grammaires accordent un statut particulier aux groupes comportant un nom propre : *le boulevard Barbès*, *la région Rhône-Alpes*, *le président Loubet* considérant (tout au moins dans le dernier cas) qu'il s'agit d'une relation appositive (il en serait de même pour *la ville de Paris*, voir APPPOSITION); en fait, ces assemblages ne partagent avec l'apposition que la seule relation d'identité référentielle entre les deux termes, si bien que cette appellation peut paraître quelque peu abusive.